

Science et scientifiques : des points de détail pour l'extrême-droite ?

26 juin 2024

Observer, décrire, modéliser et analyser pour comprendre le monde réel, puis l'observer plus efficacement en retour : tel est le cercle vertueux de toute démarche scientifique. Avec un axiome chevillé à l'esprit de chaque scientifique : les savoirs ainsi accumulés doivent être au service de l'humanité toute entière. Ces savoirs ont démontré que l'existence du dérèglement climatique n'est pas une opinion, mais un fait malheureusement avéré et mesurable, aux causes identifiées (essentiellement, les émissions de gaz à effet de serre). Que les êtres humains relèvent tous d'une même espèce, au sens biologique du terme, et que le concept de race humaine n'a aucun fondement scientifique. Qu'il n'y a jamais eu de différence de capacité intellectuelle entre les femmes et les hommes, ni entre aucun des groupes et sous-groupes ethniques et culturels qui constituent l'humanité. Et plus récemment que la vaccination anti-Covid est efficace. L'accumulation des savoirs au profit de l'humanité ne peut prospérer que via une coopération mondiale, ouverte, et garantie par une liberté académique totale.

Or l'extrême droite propose – notamment – la suppression du droit du sol et la préférence nationale au point d'effectuer des distinguos entre français mono-nationaux et bi-nationaux. Elle promeut le renforcement physique et juridique des frontières sous couvert de préoccupation sécuritaire et de bien-être économique. Elle minimise la portée des travaux du GIEC sur le climat. Elle manifeste une méfiance à peine voilée à l'endroit des scientifiques en général et fait aujourd'hui encore le lit des théories complotistes anti-vaccinales concernant la Covid. Ce faisant, elle contrevient directement à plusieurs des principes édictés par la « Déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen ». Elle porte en outre atteinte à la libre circulation des êtres humains, des biens et des idées, circulation pourtant indispensable aux progrès de la science et de la raison.

C'est pourquoi, nous, Société informatique de France, porteurs de valeurs humanistes et d'une science informatique – libre et ouverte – interagissant avec les autres sciences pour mieux appréhender le réel, appelons avec la plus vive énergie à faire barrage à l'extrême-droite pour que notre pays demeure celui des Lumières, de la rationalité, de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

À propos de la société informatique de France (SIF)

Créée en 2012 et reconnue d'utilité publique, la SIF a vocation à rassembler toutes celles et ceux pour qui faire progresser l'informatique est un métier ou une passion, qu'ils soient issus du monde académique ou socio-économique. Elle vise en particulier à :

- Animer sa communauté scientifique et technique ;
- Contribuer à la culture des citoyennes et citoyens ;
- Accompagner l'enseignement de la discipline du primaire au supérieur ;
- Participer aux débats de société en lien avec l'informatique.

Les actions de la SIF accompagnent le développement de la communauté informatique pour que sa diversité reflète enfin celle de la société, en termes de genre et de milieu social.

Contacts presse de la SIF

Président : Yves Bertrand, president@societe-informatique-de-france.fr

Coordinatrice communication : Sylvie Alayrangues, sylvie.alayrangues@societe-informatique-de-france.fr